



Menuiserie bois

Définition de la profession

Le menuisier bois conçoit, fabrique et pose des aménagements extérieurs (fenêtres, vitrines, verrières, vérandas) et intérieurs (escaliers, portes, placards, cloisons, etc.). Spécialiste du bois, le menuisier travaille aussi avec du PVC, du lamellé-collé, des panneaux de fibres et de l'aluminium

Conditions générales d'exercice

La plupart des menuisiers bois travaillent dans des entreprises artisanales (réhabilitation, rénovation, agencement de logements) mais des postes sont également proposés par des entreprises de construction.

Conditions d'accès au métier

Être titulaire d'un CAP est le minimum requis pour accéder à ce métier. Un bac pro et un BTS permettent d'évoluer plus rapidement vers des postes d'encadrement :

CAP Menuisier installateur ; CAP Arts du bois option marqueteur ; CAP Arts du bois option sculpteur ornemaniste ; CAP Arts du bois option tourneur ; CAP Menuisier en sièges ; CAP Menuisier fabricant de menuiserie, mobilier et agencement,
BP Menuiserie

Compétences techniques de base

Le champ de compétences du menuisier bois s'est élargi avec le temps et le développement de nouvelles techniques. Il doit ainsi faire preuve de connaissances en matière de :

dessin et lecture des plans de menuiserie et de bâtiment,
informatique : maîtrise de gestion des commandes et devis,
géométrie, calcul, pose de carrelage, plâtrerie, maçonnerie, électricité, serrurerie,
normes d'isolation phonique et d'étanchéité.

Compétences associées

Une expérience confirmée permet de se spécialiser dans un domaine (décoration, agencement de cuisines...), ou bien de devenir chef d'équipe, chef d'atelier, ou encore artisan installé à son compte.

Compétences associées

Une expérience confirmée permet de se spécialiser dans un domaine (décoration, agencement de cuisines...), ou bien de devenir chef d'équipe, chef d'atelier, ou encore artisan installé à son compte.

Capacités liées à l'emploi

Minutieux et inventif, il est également prudent (les machines sont dangereuses), respectueux des règles et consignes de sécurité, et à l'aise dans la relation client

Conditions d'accès au métier

Le menuisier bois travaille essentiellement sur mesure mais il est amené de plus en plus à installer des éléments fabriqués en série. De la prise de mesures pour l'installation au contrôle d'étanchéité, ses tâches sont multiples :

Mesure des emplacements où doivent se loger les agencements en menuiserie.

Dessin des plans.

Découpe, assemblage et montage des éléments de menuiserie.

Réalisation de l'étanchéité du support et du châssis.

Pose du vitrage.

Serrurerie des portes et fenêtres.

Contrôle des éléments de serrurerie, de l'étanchéité et de l'isolation.